INFORMATION & CONSENTEMENT

Information préalable et consentement éclairé

Ce document vous est remis **avant votre séance** pour que vous puissiez le lire tranquillement et me poser toutes vos questions. Il vous explique la technique, ses limites et ses risques, afin que votre décision soit libre et éclairée.

LA TECHNIQUE

La dermopigmentation consiste à déposer des pigments dans les couches superficielles de la peau à l'aide d'aiguilles stériles à usage unique. Il s'agit d'un acte qui traverse la peau : il ne s'agit pas d'un maquillage et il n'est pas réversible facilement. Chaque séance respecte les règles d'hygiène et de salubrité fixées par la réglementation (arrêté du 11 mars 2009) : aiguilles stériles à usage unique, désinfection de la peau en plusieurs étapes, gants et protections à usage unique, pigments conformes à la réglementation en vigueur.

LE DÉROULÉ

- Un échange pour définir ensemble votre projet, puis la vérification de votre questionnaire de santé.
- Le tracé, la forme et la couleur sont dessinés et **validés avec vous** avant toute pigmentation.
- La pigmentation, suivie de la remise de la fiche de soins.
- Une retouche fixatrice 4 à 6 semaines plus tard, incluse dans le tarif initial, pour parfaire le résultat.

LE RÉSULTAT ET SES LIMITES

- Le résultat est **semi-permanent** : il s'estompe progressivement avec le temps. Sa tenue est propre à chaque personne et ne peut pas être garantie : elle dépend de votre type de peau, de votre âge, de l'exposition au soleil, de vos soins et de votre mode de vie. Des séances d'entretien permettent de raviver la couleur.
- Juste après la séance, la couleur paraît plus foncée et plus marquée. Elle s'éclaircit nettement pendant la cicatrisation, puis se stabilise. Le résultat ne s'apprécie qu'après la retouche fixatrice.
- Sur les peaux grasses, épaisses, matures, très claires ou cicatricielles, la tenue de la couleur et la netteté du trait sont moins prévisibles. Une séance supplémentaire peut être nécessaire.
- Chaque peau cicatrise différemment : le résultat ne peut pas être garanti à l'identique d'un autre résultat.

LES SUITES HABITUELLES

Rougeur, gonflement (surtout pour les yeux et les lèvres) et sensibilité pendant 24 à 72 heures ; puis petites squames, sécheresse et démangeaisons pendant 5 à 10 jours. Ces réactions sont normales et passagères.

LES RISQUES POSSIBLES

Ils sont rares lorsque les contre-indications et les soins sont respectés, mais ils existent :

- infection de la zone. Tout acte qui traverse la peau peut transmettre des infections (bactéries, mais aussi virus des hépatites B et C ou du VIH) si les règles d'hygiène ne sont pas respectées : c'est pourquoi le matériel est stérile et à usage unique ;
- réaction allergique à un pigment, immédiate ou retardée. En cas de terrain allergique ou de traitement particulier, parlez-en avec votre médecin traitant avant la séance ;
- réactivation d'un herpès labial (lèvres) ;
- diffusion du pigment sous la peau, trait moins net ;
- couleur différente de celle attendue ou évolution de la teinte avec le temps ;
- cicatrisation irrégulière, avec des zones moins pigmentées ;
- plus rarement : cicatrice, granulome ou réaction inflammatoire durable ;
- lors d'une IRM : possible sensation de chaleur ou de picotement. Signalez toujours votre dermopigmentation au personnel médical.

LES CONTRE-INDICATIONS

Grossesse et allaitement ; infection, irritation, herpès, intervention récente ou lésion sur la zone ; maladie ou traitement affectant la cicatrisation ; traitement anticoagulant ou traitement particulier ; allergie ou antécédent médical particulier. Cette liste n'est pas exhaustive : c'est le rôle du questionnaire de santé.

MON CONSENTEMENT

Je soussignée _____ confirme que :

- ☐ j'ai reçu et lu ce document avant ma séance et j'ai pu poser toutes mes questions ;
- ☐ j'ai rempli le questionnaire de santé de façon exacte et complète ;
- ☐ le tracé, la forme et la couleur me seront présentés et je les validerai avant toute pigmentation ;
- ☐ j'ai compris que le résultat dépend aussi de ma peau, de ma cicatrisation et du respect des soins ;
- ☐ j'ai reçu et pris connaissance des conseils avant et après la séance.

Je donne mon accord pour la réalisation de la prestation suivante :

Zone _____ Technique _____

Cette confirmation atteste que j'ai été informée. Elle ne constitue pas une renonciation à mes droits.

Fait à le/...../.....
Signature de la cliente

Chloé Rebour
Signature